

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE M.R.C. DE MASKINONGÉ

DISCOURS D'INTRODUCTION AU BUDGET 2021 DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE PAR LE MAIRE, MONSIEUR PAUL CARBONNEAU

Chères citoyennes, Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous informe que le conseil municipal a adopté, à la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, le budget pour l'année 2021.

Le budget 2021 atteint 15 941 294 \$, soit une augmentation de 1 695 560 \$ représentant 11,90 %. Les principaux faits saillants sont :

- le maintien du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel à 0,7140 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- le maintien du taux de taxe pour les immeubles non résidentiels à 0,9180 \$ par 100 \$ d'évaluation selon les pourcentages applicables;
- le maintien du taux particulier de la taxe foncière pour tous les immeubles agricoles enregistrés (E.A.E.) à 0,65 \$ du CENT DOLLARS D'ÉVALUATION de la valeur portée au rôle d'évaluation pour cette catégorie.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS 2020

Taxes foncières	2 553 681 \$
Taxes services municipaux	1 627 542 \$
Compensations	20 500 \$
Sources locales	22 100 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	103 200 \$
Transferts inconditionnels	132 968 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxes d'accise)	2 708 720 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	7 548 133 \$
Ventes terrains	300 000 \$
Amortissement	924 450 \$



DÉPENSES 2020

Administration générale	1 003 200 \$
Sécurité publique (Police, incendie, autres)	518 359 \$
Transport (Travaux de voirie, enlèvement de la neige, autres)	1 497 581 \$
Aqueduc (Entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	1 082 396 \$
Égout (Travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	542 644 \$
Hygiène du milieu (Enlèvement et enfouissement des ordures et matières recycla	bles) 388 420 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement – développement industriel)	136 490 \$
Loisirs & culture (Service récréatif, bibliothèque, infrastructures sportives, autres))461 204 \$
Dettes à long terme (Capital et intérêts)	570 301 \$
Immobilisations 2020	9 719 140 \$

Conformément à la loi 122, la liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice 2020 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, a été déposée sur le site web de la Municipalité d'Yamachiche. De plus, la rémunération des élus pour l'année 2021 sera également accessible sur le site web de la Municipalité.

BILAN DE L'ANNÉE 2020

- Renouvellement de conduites d'aqueduc sur la rue Gélinas et le pavage, 515 211 \$;
- Aqueduc de la place Marconi pour le prolongement du réseau municipal pour desservir les résidents et le pavage, 429 105 \$;
- Remplacement de l'aqueduc, la pose de deux (2) puisards et le pavage sur la rue Dorion, 128 0460 \$.

ORIENTATIONS POUR 2021

Beaucoup de projets à venir également pour l'année 2021 :

- Développement domiciliaire Terrasses Sainte-Anne III: En attente de l'autorisation du MDDELCC, 3 300 000 \$;
- Divers projets selon l'acceptation de l'aide financière du gouvernement provincial :
- Réfection de pavage pour le chemin de la Grande-Rivière Sud sur 8,1 km, 2 183 739 \$;
- Mise à niveau des étangs pour augmenter la capacité des traitements, 1 509 867 \$;
- Réseau d'égout sur la rue Sainte-Victoire pour la séparation du réseau d'égout unitaire en sanitaire et pluvial sur 260 mètres, 731 108 \$;
- Programme TECQ pour la conduite sur la rue Sainte-Anne Ouest, 300 390 \$;
- Programme TECQ pour le poste de pompage sur la rue Sainte-Anne, 85 000 \$;
- Terrain de soccer, 421 906 \$;
- Ponceau sur le chemin des Acadiens et le chemin de la Rivière-du-Loup, 80 000 \$.



LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement numéro 364 établit la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour 2021. Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2021, une rémunération totale de 14 843 \$ et les conseillers recevront une rémunération totale de 4 948 \$. Ces sommes incluent une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi. De plus, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) encaisseront 50 \$ par présence à une réunion dûment convoquée. Le délégué à la Régie d'aqueduc de Grand Pré recevra 71,34 \$ par réunion. Comme membre du conseil de la MRC, le maire de la municipalité d'Yamachiche percevra de la MRC pour ses présences au conseil des maires 7 955.88 \$.

CONCLUSION

L'année 2020 est du passé et c'est une très bonne chose selon moi.

Cette pandémie mondiale est toujours là, cependant l'arrivée d'un vaccin peut être une des solutions pour que l'on puisse reprendre nos activités le plus rapidement possible.

Je suis heureux de vous annoncer que plusieurs travaux se réaliseront quand même cette année dans différents secteurs de la municipalité.

- Les travaux pour l'augmentation de la capacité de nos étangs aérés cet été, devrait nous permettre enfin de commencer les infrastructures pour le projet domiciliaire TSA III en fin d'année ou au début de 2022. Présentement Yamachiche est en croissance, mais le manque de terrains bâtissables et de logements nous frêne un peu.
- De gros travaux de voirie vont apparaitre sur notre territoire cette année, la réfection du chemin de la Grande-Rivière-Sud sur toute sa longueur, nous demandons à nos citoyennes et citoyens d'être patients durant ces travaux.
- La réfection complète de la rue Sainte-Victoire est nécessaire afin de reconstruire les égouts pluviaux et sanitaires ainsi que l'aqueduc.
- Si aucune contrainte nous frêne, d'autres travaux se réaliseront au cours de l'année.
- Nos terrains de soccer seront relocalisés sur un autre site pour quitter le parc industriel et l'emplacement des terrains de soccer est déjà réservé par de nouveaux acheteurs. Nous avons beaucoup de demandes pour des espaces commerciaux, mais le manque de terrains est un sérieux problème à Yamachiche.

Malgré tous nos projets, le volet loisir et culture est toujours incertain encore cette année, car nous devons suivre les directives gouvernementales concernant la COVID 19. Comme cela change régulièrement, s'il a une ouverture à faire des activités, nous serons prêts.

À Yamachiche nous avons un conseil municipal qui est à l'écoute des citoyennes et citoyens et prend des décisions qui sont toujours dans l'intérêt des contribuables pour le développement de notre municipalité.



Merci à nos bénévoles qui sont au travail malgré les contraintes, afin d'aider les gens de chez nous.

Merci à la direction générale qui a mis tout en œuvre pour sécuriser nos employés ainsi que nos visiteurs, afin de minimiser le risque de propagation de ce virus tout en continuant de donner un excellent service à la clientèle.

Merci aux employés municipaux qui beaux temps mauvais temps, ont su adapter leur façon de travailler à la réalité d'aujourd'hui.

Merci à vous tous d'enrichir notre municipalité, par vos commentaires positifs et vos actions.

Paul Carbonneau

Maire